



SKILITIA

By QUALITIA Certification

RÉFÉRENTIEL SIMPLIFIÉ

Certification de personnes



**QUALITIA
CERTIFICATION**



05.67.72.00.53

skilitia@qualitia-certification.fr

WWW.QUALITIA-CERTIFICATION.FR



Sommaire :

I.	Objet	4
II.	Domaine d'application.....	4
III.	Documents.....	4
IV.	Environnement professionnel.....	4
1.	Connaissances théoriques.....	4
2.	Savoir-faire pratique.....	4
3.	Savoir-être	5
V.	Formateur.....	6
4.	Maitrise : Niveau 1	6
5.	Adaptation : Niveau 2.....	6
6.	Projection : niveau 3.....	6
VI.	Conseiller en Bilan de Compétences.....	8
1.	Maitrise : niveau 1	8
2.	Adaptation : niveau 2	8
3.	Projection : niveau 3.....	8
VII.	Coach.....	9
4.	MAITRISE : Niveau 1	9
5.	ADAPTATION : Niveau 2.....	9
6.	PROJECTION : Niveau 3	10
VIII.	Consultant.....	11
7.	MAITRISE : Niveau 1	11
8.	ADAPTATION : Niveau 2.....	11
9.	PROJECTION : Niveau 3	11
IX.	Accompagnateur en VAE.....	12
10.	MAITRISE : Niveau 1	12
11.	ADAPTATION : Niveau 2	12
12.	PROJECTION : Niveau 3	12
X.	Modalités d'évaluation	13



Diffusion :

Le document est accessible sur le répertoire « Procédures » se trouvant sur le serveur informatique.

Evolution de la procédure :

Indice de révision	Date	Auteur
A	01/07/2024	K.FRESIA
B	24/10/2024	L.CLANET

Signataires :

	Nom	Fonction	Visa
Approbation :	CLANET Laetitia	Directrice certification	



I. Objet

Le référentiel de compétences SKILITIA vise à définir les connaissances, aptitudes et comportements attendus d'un professionnel afin d'obtenir une certification de personne. Il a pour objectif de fournir un cadre clair et précis permettant d'évaluer et de reconnaître les compétences nécessaires pour exercer efficacement et dans un cadre déontologique.

II. Domaine d'application

Le référentiel s'applique aux professionnels formateurs, coach, consultants, accompagnateur en VAE, conseiller en bilan de compétence souhaitant obtenir ou détenir la certification SKILITIA conformément au **CP-SKI-PRO-001 - Dispositif particulier de certification SKILITIA**.

III. Documents

Les référentiels et normes suivants :

- ISO/CEI 17024 : 2012
- CP-SKI-REF-001 – Référentiel de certification SKILITIA
- **CP-SKI-PRO-001 - Dispositif particulier de certification SKILITIA**

IV. Environnement professionnel

1. Connaissances théoriques

Bloc de Compétences 1 : Maintenir et développer ses compétences et ses connaissances du métier

Compétence 1 : Maîtriser la réglementation applicable

Compétence 2 : Mettre à jour ses connaissances du métier

Compétence 3 : Utiliser des outils actualisés

Compétence 4 : Informer et conseiller sur les différentes formes de financement de la prestation

2. Savoir-faire pratique

Bloc de Compétences 2 : Concevoir et évaluer une prestation

Compétence 1 : Qualifier la demande et vérifier les prérequis

Compétence 2 : Identifier les objectifs

Compétence 3 : Concevoir et formaliser une prestation en accord avec les objectifs définis

Compétence 4 : Concevoir des évaluations avec des indicateurs adaptés pour s'assurer de l'atteinte des objectifs

Compétence 5 : Planifier une prestation en vue de l'atteinte des objectifs

Compétence 6 : Mettre à disposition des ressources en cohérence avec la prestation

Bloc de Compétences 3 : Communiquer et collaborer

Compétence 1 : Conduire un entretien d'analyse de la demande

Compétence 2 : Animer une information individuelle et / ou collective en s'appuyant éventuellement sur l'intelligence collective

Compétence 3 : Adapter la prestation au nombre de bénéficiaires

Compétence 4 : Savoir mobiliser l'écoute active, la reformulation et l'explication

	Référentiel simplifié de certification SKILITIA	CP-SKI-REF-002 B
		24/10/2024
		Page 5 sur 13

Compétence 5 : Mettre en place une stratégie de communication en vue d'éviter les ruptures de parcours

3. Savoir-être

La charte déontologique de la pratique de formateur devra être signée par tous les candidats à la certification.

Par ailleurs, les oraux et les mises en situation seront l'occasion d'évaluer la/les postures professionnelles des candidats.



V. Formateur

1. Maitrise : Niveau 1

Bloc de Compétences 4 : Spécialisation

Compétence 1 : Gérer les temps de sa formation

Compétence 2 : Co-construire son action de formation avec les apprenants

Compétence 3 : Anticiper les moyens logistiques, les outils et les supports nécessaires à la réalisation de l'action ; identifier les avantages et les inconvénients de ces supports

Compétence 4 : Mettre en œuvre des modalités pédagogiques et des techniques d'animation fondées sur la mise en action des apprenants : faire comprendre, faire dire, faire faire, faire collaborer

Compétence 5 : Accompagner les apprenants dans leur apprentissage : partager les références théoriques, mettre des mots sur les situations et les ressentis, les dilemmes professionnels rencontrés en mobilisant différents langages et une pluralité de modèles explicatifs issus des savoirs de recherche

Compétence 6 : Aider chacun à s'engager dans un projet d'enseignement, de formation, de recherche-action ; soutenir et valoriser le développement des compétences

Compétence 7 : Identifier les conditions qui favorisent l'efficacité d'une formation et une évolution chez les apprenants

Compétence 8 : Etablir des contrats de coanimation/co-formation/sous-formation

2. Adaptation : Niveau 2

Bloc de Compétences 5 : Concevoir une formation adaptée à ses apprenants

Compétence 1 : Concevoir une progression pédagogique facilitant les apprentissages en utilisant des démarches, méthodes et techniques pédagogiques variées, adaptées au public, aux objectifs, aux contraintes de l'environnement et aux temps de la journée

Compétence 2 : Analyser la commande institutionnelle ainsi que les besoins et les attentes des apprenants et savoir les mettre en tension ; prendre en compte la diversité des besoins dans la construction de l'offre de formation dans le but d'adapter sa formation

Compétence 3 : Adapter sa prestation en prenant en compte les retours des bénéficiaires

Bloc de Compétences 6 : Animer une formation adaptée aux besoins et aux caractéristiques de ses apprenants

Compétence 1 : Gérer les temps de sa formation en fonction de ses apprenants

Compétence 2 : Installer un environnement bienveillant et sécurisant ; ne pas ignorer les répercussions émotionnelles de la formation chez les personnes en formation

Compétence 3 : Fournir des supports et des ressources adaptées ou personnalisées à destination de l'apprenant pour lui permettre de revenir sur le contenu de la formation quand il le souhaite

3. Projection : niveau 3

Bloc de Compétences 7 : Remettre sa pratique en question dans une logique de développement professionnel

Compétence 1 : Mettre en œuvre l'analyse de pratiques : se distancier, modéliser son action, poursuivre son processus de questionnement et de formation

Compétence 2 : Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétence



Compétence 3 : Réaliser un travail sur sa posture en tant que professionnel, afin d'identifier ses points forts et ses limites, pour mettre en œuvre les comportements adaptés à l'éthique de son domaine d'action marché et aux attentes des bénéficiaires

Bloc de Compétences 8 : Se placer en expert de son domaine professionnel et en améliorer les pratiques

Compétence 1 : Élaborer des écrits professionnels en lien avec les différents volets de l'activité de formation et construire des ressources pédagogiques mutualisables

Compétence 2 : Contribuer à l'évaluation d'un dispositif de formation ; concevoir des critères et des indicateurs, ajuster les actions de formation en conséquence, mettre en place des actions correctives

Compétence 3 : Faire de la pédagogie sur le métier : expliquer sa pratique

Compétence 4 : Echanger avec son réseau de professionnels autour de sa pratique et faire reconnaître sa légitimité



VI. Conseiller en Bilan de Compétences

1. Maitrise : niveau 1

Bloc de Compétences 4 : Spécialisation

Compétence 1 : Informer, orienter et soutenir les bénéficiaires de bilan dans le recueil et l'analyse de la recherche documentaire et la réalisation d'enquêtes métiers

Compétence 2 : Inventorier et formaliser les compétences acquises et transférables

Compétence 3 : Savoir conduire des entretiens individuels de conseil en orientation professionnelle pour des adultes

Compétence 4 : S'approprier les méthodologies et outils permettant au bénéficiaire l'émergence d'un ou plusieurs projet(s) professionnel(s)

Compétence 5 : Accompagner des transitions professionnelles (vérification de la connaissance de l'environnement du développement des compétences et du réseau de ses acteurs)

2. Adaptation : niveau 2

Bloc de Compétences 5 : Adapter sa prestation à ses bénéficiaires

Compétence 1 : Mobiliser différentes techniques et méthodes pour identifier son public, ses enjeux, ses besoins, ses motifs d'engagement et ses contraintes dans le but d'adapter la prestation

Compétence 2 : Sélectionner les outils et supports adaptés au bénéficiaire du bilan de compétences, à son profil, à son niveau et en restituer les résultats

Compétence 3 : Mettre en place des actions correctives

Compétence 4 : Adapter la posture « d'accompagnant » à la typologie du bénéficiaire et de ses problématiques, en vue de faciliter l'accompagnement au changement

Compétence 5 : Mettre en œuvre des méthodes d'analyse qui peuvent porter sur des objets différents (parcours professionnel, expériences, activité, connaissances...)

Bloc de Compétences 6 : Assurer un accompagnement et un suivi personnalisé sur le long terme

Compétence 1 : Rédiger le document de synthèse de telle sorte qu'il permette une utilisation pérenne

Compétence 2 : Accompagner le bénéficiaire dans l'éclairage de son orientation professionnelle de telle sorte qu'elle soit réaliste et réalisable

3. Projection : niveau 3

Bloc de Compétences 7 : Remettre sa pratique en question dans une logique de développement professionnel

Compétence 1 : Réfléchir et travailler sa posture de conseiller en bilan de compétences, afin d'identifier ses qualités et ses limites

Compétence 2 : Confronter et échanger sur sa pratique d'accompagnement avec ses pairs et faire reconnaître sa légitimité

Compétence 3 : Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétences du marché et aux attentes des clients

Bloc de compétences 8 : Se placer en expert de son domaine professionnel

Compétence 1 : Faire de la pédagogie sur le métier : expliquer sa pratique

Compétence 2 : Echanger avec son réseau de professionnels autour de sa pratique et faire reconnaître sa légitimité



VII. Coach

1. MAITRISE : Niveau 1

Bloc de Compétences 4 : Spécialisation

Compétence 1 : Etablir les règles du fonctionnement des séances

Compétence 2 : Repérer et accepter les limites du coaché

Compétence 3 : Problématiser et faire problématiser

Compétence 4 : Renforcer l'autonomie du coaché à partir des apprentissages réalisés

Compétence 5 : Evaluer l'impact de l'environnement sur les comportements de la personne

Compétence 6 : Favoriser la verbalisation du coaché, de ses appropriations et favoriser la transférabilité de solutions dans des contextes variés

Compétence 7 : Reconnaître les effets thérapeutiques, les effets d'apprentissage et les effets de contrôle de son intervention chez le coaché

2. ADAPTATION : Niveau 2

Bloc de Compétences 5.1 : option 1 : Life coach

Compétence 1 : Posséder une connaissance approfondie des concepts clés du coaching de vie, tels que l'autonomisation du client, l'écoute active, la communication efficace et la clarification des objectifs

Compétence 2 : Définir avec le bénéficiaire des objectifs de vie clairs, mesurables, réalistes et temporellement définis

Compétence 3 : Etablir un plan de séance structuré et personnalisé, en tenant compte des objectifs et des préférences du coaché

Compétence 4 : Maîtriser des techniques de questionnement puissantes pour encourager la réflexion et la prise de conscience du client sur sa vision d'une vie idéale

Compétence 5 : Donner des feedbacks constructifs et encourager l'autonomie et la responsabilisation du coaché

Compétence 6 : Elaborer des plans d'action concrets pour permettre au coaché d'atteindre ses objectifs

Bloc de Compétences 5.2 : option 2 : Exécutive coach

Compétence 1 : Posséder une connaissance approfondie des dynamiques existant au sein des organisations : leur structure, leur culture, les processus décisionnels, la gestion d'équipe, etc

Compétence 2 : Aider les coachés à définir leurs objectifs professionnels et à élaborer des plans d'action pour les atteindre

Compétence 3 : Conseiller et guider ses coachés dans le développement de leurs compétences en leadership

Compétence 4 : Guider efficacement ses coachés dans leur développement professionnel

Compétence 5 : Conseiller ses coachés sur leur organisation au travail : gestion du temps et du stress, résolution de problèmes, prise de décisions, etc

Bloc de compétences 5.3 : option 3 : Business coach

Compétence 1 : Posséder une connaissance approfondie des dynamiques existant au sein des organisations : leur structure, leur culture, les processus décisionnels, la gestion d'équipe, etc

Compétence 2 : Posséder les connaissances nécessaires pour gérer financièrement une entreprise

Compétence 3 : Etablir une stratégie marketing pour une entreprise

Compétence 4 : Identifier les défis spécifiques auxquels les entreprises font face et fournir des conseils adaptés



Compétence 5 : Identifier les objectifs commerciaux d'une entreprise et élaborer des stratégies appropriées

3. PROJECTION : Niveau 3

Bloc de Compétences 6 : Se placer en expert de son domaine professionnel et en améliorer les pratiques

Compétence 1 : Faire de la pédagogie sur le métier : expliquer sa pratique

Compétence 2 : Echanger avec son réseau de professionnels autour de sa pratique et faire reconnaître



VIII. Consultant

1. MAITRISE : Niveau 1

Bloc de Compétences 4 : Spécialisation

Compétence 1 : Mener un diagnostic de situation

Compétence 2 : Analyser les situations

Compétence 3 : Situer les points critiques et les risques associés

Compétence 4 : Formuler des recommandations

Compétence 5 : Rédiger son rapport de mission de manière objective

Compétence 6 : Déceler les actions correctives à réaliser

2. ADAPTATION : Niveau 2

Bloc de Compétences 5 : Assurer une collaboration saine et efficace avec ses clients

Compétence 1 : Préparer l'équipe projet de son client

Compétence 2 : Fixer des conditions de travail

Bloc de Compétences 6 : Adapter sa prestation

Compétence 1 : Exploiter les retours et les écarts éventuels dans l'intérêt de la mission et du client

Compétence 2 : Apprécier les avancées et procéder à d'éventuels ajustements

Compétence 3 : Caractériser le ou les publics, leurs enjeux, leurs besoins, les motifs d'engagement afin d'adapter la prestation

Compétence 4 : Concevoir la progression d'une prestation en mobilisant différentes techniques et méthodes afin de prendre en compte les objectifs, les contraintes et l'environnement des bénéficiaires

3. PROJECTION : Niveau 3

Bloc de Compétences 7 : Remettre sa pratique en question dans une logique de développement professionnel

Compétence 1 : Echanger autour de ses pratiques avec des pairs afin de développer sa pertinence et de faire reconnaître sa légitimité

Compétence 2 : Réaliser un travail sur sa posture relationnelle, afin de mieux se connaître, d'identifier ses qualités et limites, pour mettre en œuvre les comportements adaptés à l'éthique de son domaine d'action

Compétence 3 : Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétence du marché et aux attentes des clients

Bloc de compétences 8 : Se placer en expert de son domaine professionnel

Compétence 1 : Faire de la pédagogie sur le métier : expliquer sa pratique

Compétence 2 : Concevoir ou adapter de nouveaux outils à destination de ses clients et les former si nécessaire à leur utilisation

Compétence 3 : Echanger avec son réseau de professionnels autour de sa pratique et faire reconnaître sa légitimité



IX. Accompagnateur en VAE

4. MAITRISE : Niveau 1

Bloc de Compétences 4 : Spécialisation

Compétence 1 : Coordonner un dispositif de certification VAE

Compétence 2 : Conduire un entretien d'orientation pour évaluer le projet VAE de la personne

Compétence 3 : Assurer le suivi des personnes et de leurs rendus

Compétence 4 : Appréhender la construction et la rédaction de dossiers de recevabilité et de validation

Compétence 5 : Accompagner le candidat dans l'explicitation et la formalisation de ses activités et de ses compétences en lien avec le référentiel visé, en proposant des méthodes et des outils adaptés

5. ADAPTATION : Niveau 2

Bloc de Compétences 5 : Rendre le bénéficiaire acteur de sa VAE et l'accompagner vers son indépendance

Compétence 1 : Promouvoir et intégrer le dispositif dans l'évolution professionnelle de la personne

Compétence 2 : Rendre acteur la personne et favoriser son autonomie en lui donnant l'ensemble des éléments de la procédure afin de lui permettre de se projeter dans sa démarche VAE

Bloc de Compétences 6 : Adapter sa prestation aux bénéficiaires

Compétence 1 : Décrypter les préconisations du jury pour repérer les manques et les niveaux afin de coconstruire un plan d'action en proposant des solutions d'orientation adaptées au candidat (financement, motivation) jusqu'à la mise en œuvre de l'action

Compétence 2 : Concevoir la progression de la prestation en mobilisant différentes techniques et méthodes afin de cerner puis de prendre en compte les objectifs, les contraintes et l'environnement des bénéficiaires

6. PROJECTION : Niveau 3

Bloc de Compétences 7 : Remettre sa pratique en question dans une logique de développement professionnel

Compétence 1 : Activer son réseau de professionnels pour informer, orienter, guider mais aussi préparer les questions du jury et participer à la simulation

Compétence 2 : Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétences du marché et aux attentes des clients

Compétence 3 : Réaliser un travail sur sa posture relationnelle, afin de mieux se connaître, d'identifier ses qualités et limites, pour mettre en œuvre les comportements adaptés à l'éthique de son domaine d'action

Bloc de Compétences 8 : Se placer en expert de son domaine professionnel et en améliorer les pratiques

Compétence 1 : Communiquer pour promouvoir et vulgariser le dispositif

Compétence 2 : Echanger avec son réseau de professionnels autour de sa pratique et faire reconnaître sa légitimité

Compétence 3 : Faire de la pédagogie sur le métier : expliquer sa pratique



X. Modalités d'évaluation

Bloc de Compétences 1 : Maintenir et développer ses compétences et ses connaissances du métier

Répondre à un questionnaire à choix multiples de 25 à 30 questions (30 minutes sur table).

L'objectif de cette épreuve est de vérifier le niveau et l'actualisation des connaissances réglementaires des candidats à la certification.

Bloc de Compétences 3 : Communiquer et collaborer

Mise en situation d'entretien avec 1 heure d'échanges pour prendre en compte les spécificités du/des profils et des situations proposées. L'objectif de cette épreuve est de vérifier la capacité des candidats à la certification à échanger, à identifier et recueillir les informations manquantes.

Bloc de Compétences 2 : Concevoir et évaluer une prestation et

Bloc de Compétences 4 : Spécialisation

Analyser, étudier et répondre à des questions dans le cadre d'une étude de cas.

Cette épreuve écrite de 2 heures a pour objectif de vérifier que les candidats à la certification sont en mesure de hiérarchiser les informations et d'en tirer le maximum afin de réaliser la prestation la plus pertinente possible.

Il sera attendu que les candidats à la certification soient capables de rédiger une proposition de prestation décrivant les différentes étapes de sa conception.

* : Si ces blocs de compétences sont validés par la détention de la certification « Niveau 1 » valide, alors ils sont exclus de fait de l'évaluation du Niveau 2.

Bloc de Compétences 5 : Concevoir une formation adaptée à ses apprenants et

Bloc de Compétences 6 : Animer une formation adaptée aux besoins et aux caractéristiques de ses apprenants

Après une validation préalable de QUALITIA Certification, il est demandé la présentation d'une prestation réellement mise en œuvre mettant en lumière l'adaptation et la prise en compte des spécificités du bénéficiaire. Cette épreuve de 30 minutes a pour objectif de rendre compte de l'investissement dans l'adaptation de la prestation.

* : Si ces blocs de compétences sont validés par la détention de la certification « Niveau 1 et 2 » valide, alors ils sont exclus de fait de l'évaluation du Niveau 3.

Bloc de Compétences 7 : Remettre sa pratique en question dans une logique de développement professionnel et

Bloc de Compétences 8 : Se placer en expert de son domaine professionnel

L'évaluation de ce niveau consiste en une rédaction préalable d'un article de réflexion critique sur le métier et ses usages suivi d'une présentation (de 30 minutes) et d'un échange (de 30 minutes) avec un jury de professionnels.

L'objectif de cette épreuve est de vérifier la capacité des candidats à la certification à mener une analyse de pratiques pertinente qui conduit à une réflexion et au dégagement de pistes d'amélioration.